

Bibliothèque et Archives Canada

2005-2006

Rapport sur les plans et les priorités

Liza Frulla
Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Message de la Ministre.....	5
Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada	7
Mandat de Bibliothèque et Archives Canada.....	10
Résultats stratégiques de Bibliothèque et Archives Canada	11
Survol de la planification.....	11
Résumé des priorités de Bibliothèque et Archives Canada	14
Exposé détaillé des priorités de Bibliothèque et Archives Canada par résultat stratégique et activité de programme.....	17
Autres sujets d'intérêt.....	34
La gestion intégrée de Bibliothèque et Archives Canada.....	34
La collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada.....	35
Déclaration de la direction.....	38
Structure de l'organisme.....	39
Tendances des dépenses prévues.....	40
Renseignements financiers	41
Lois appliquées par le Bibliothécaire et Archiviste du Canada.....	46
Renseignements supplémentaires	46



Ottawa, Canada K1A 0M5

A titre de ministre du Patrimoine canadien et de ministre responsable de la Condition féminine, je suis fière de présenter au Parlement et B la population canadienne le *Rapport sur les plans et les priorités (2005-2006)* de Bibliothèque et Archives Canada. Ce rapport résume les objectifs de l'institution pour la prochaine année et témoigne de sa volonté de contribuer B notre mission qui est de « Créer le Canada ensemble ».



Bibliothèque et Archives Canada est un élément essentiel du portefeuille du Patrimoine canadien. C'est une période très intéressante pour la toute nouvelle institution canadienne du savoir, créée le 21 mai 2004. Celle-ci a pour objectif de préserver le patrimoine documentaire du Canada, de le faire connaître et de le rendre accessible. L'institution poursuivra le travail réalisé par la Bibliothèque nationale et les Archives nationales et élargira ses horizons. Elle a pour mandat d'interpréter, de présenter et d'exposer ses collections, ainsi que de créer de nouveaux outils afin de rejoindre les Canadiens et les Canadiennes de tous âges.

Qu'il s'agisse de favoriser la vitalité culturelle de nos communautés, de préserver notre héritage multiculturel, de mettre en valeur nos langues officielles, d'assurer l'égalité des chances ou de faire résonner la voix du Canada sur nos grands réseaux de diffusion, je suis heureuse de pouvoir compter sur l'appui et l'engagement de sociétés d'État et d'organismes ministériels comme Bibliothèque et Archives Canada pour s'acquitter des responsabilités de ce portefeuille.

Ensemble, nous faisons en sorte que les citoyens et citoyennes de tous âges puissent mettre B profit leur génie créateur, leur talent, leurs compétences et leur volonté de se dépasser, au bénéfice de la société tout entière. Ensemble, nous travaillons B faire du Canada un pays prospère, qui se démarque par sa diversité, son ouverture, son dynamisme culturel et son esprit d'innovation.

Liza Frulla

Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada

J'ai le plaisir de présenter le premier *Rapport sur les plans et les priorités* de notre institution culturelle fédérale la plus nouvelle, Bibliothèque et Archives Canada, qui a été créée officiellement le 21 mai 2004.

Le Parlement a formulé une vision ambitieuse dans notre loi. Forts des traditions et de l'expertise de l'ancienne Bibliothèque nationale du Canada (fondée en 1953) et des Archives nationales du Canada (fondées en 1872), nous évoluons rapidement afin de devenir une nouvelle institution du savoir pour le XXI^e siècle. Notre transformation repose sur les compétences et l'engagement de notre personnel et nécessite l'intégration de nos collections multimédias, de nos services, de nos systèmes et de nos installations, ainsi que l'harmonisation de nos méthodes de travail. Ce processus prendra plusieurs années. En étroite collaboration avec les bibliothèques et les dépôts d'archives du pays tout entier, l'institution ainsi créée fournira des renseignements sur le fait canadien qui font autorité, et incitera tous les Canadiens à en apprendre davantage sur leur pays, leurs collectivités et eux-mêmes.

Un nouveau concept, celui de patrimoine documentaire du Canada, a été introduit dans notre loi. Ce terme s'applique à tous les éléments de l'extraordinaire documentation que 150 ans d'activités d'acquisition ont permis de rassembler. Celle-ci comprend des livres et d'autres publications, les documents officiels du gouvernement, les archives d'écrivains et de poètes, de politiciens et de chefs d'entreprises, des journaux, la collection de musique, des films, 1,5 million de cartes, des photographies produites depuis les années 1840 à nos jours, des enregistrements d'émissions, des œuvres d'art documentaire et les portraits de plus d'un million de Canadiennes et de Canadiens. Elle comprend également des documents constitutionnels qui attestent la souveraineté du Canada sur son territoire et fournissent les éléments de preuve essentiels au règlement d'une foule de questions juridiques persistantes, des archives de guerre complètes, des renseignements détaillés sur l'évolution sociale, culturelle et économique de notre pays, et de l'information sur la vie quotidienne au Canada. Cette collection constitue un trésor canadien et sans doute le bien le plus précieux, certainement l'un des plus fragiles, du peuple canadien.

La nouvelle institution amorce son existence avec un nouveau mandat législatif : prendre des mesures proactives pour faire connaître et rendre accessibles à tous les Canadiens ces ressources uniques. Notre principal défi consiste à mettre ces documents irremplaçables à la disposition des générations présentes et futures tout en les préservant soigneusement. Nous pourrions concilier ces deux obligations grâce aux nouvelles technologies de conservation à long terme, qui revêtent la forme d'installations modernes à ambiance contrôlée et de procédés techniques de pointe, et aux possibilités de diffusion offertes par Internet. Cependant, il reste beaucoup à faire pour y parvenir.

Bien que la technologie de l'information nous dote de nouveaux moyens importants pour donner accès à des collections fragiles, elle s'accompagne d'un défi gigantesque.

L'environnement électronique est instable et, bien que de premier ordre pour la communication, il n'offre pas encore de moyen sûr de conserver l'information transmise. Il n'est pas facile de transférer sur papier ou sur microforme l'information contenue dans des systèmes de plus en plus complexes, tels que les sites Web, les bases de données et les systèmes de gestion de documents. Nous suivons de près les progrès réalisés à l'échelle internationale en la matière et avons mis en œuvre des solutions pour les publications électroniques, les thèses de diplômés et certains systèmes de courrier électronique. Au cours des trois prochaines années, nous proposerons des solutions pour d'autres documents électroniques, y compris les sites Web canadiens, les ensembles de données de recherche et les systèmes de tenue des documents électroniques fédéraux.

Le plan d'infrastructure à long terme de Bibliothèque et Archives Canada est essentiel à la protection de notre collection et à la prestation de services au public canadien. La plupart de nos services et de nos programmes publics seront offerts dans les locaux du 395, rue Wellington, édifice inauguré il y a trente-huit ans qui a besoin d'être rénové pour accueillir convenablement le public. En 2005, nous terminerons la relocalisation de 850 employés dans nos installations de préservation, d'administration et de services techniques à Gatineau (Québec).

Récemment, le vérificateur général a souligné l'état dangereux de bon nombre de nos locaux d'entreposage. En 2006, nous réunirons dans une installation provisoire le contenu de plusieurs entrepôts et aires d'entreposage situées dans des sous-sols; ce n'est là, cependant, qu'une mesure temporaire. La croissance de notre collection est inévitable, car elle est alimentée par les publications reçues en dépôt légal, les documents fédéraux qui nous sont transférés et les archives des donateurs qui confient à l'État l'œuvre de toute une vie. Même avec l'installation provisoire susmentionnée, il restera, dans un lieu d'entreposage important situé à Renfrew (Ontario), à l'extérieur d'Ottawa, des collections fragiles que les utilisateurs ont besoin de consulter dans nos locaux du centre-ville d'Ottawa. Vu les risques élevés de perte et de dommage auxquels le transport fréquent par camion de documents aussi fragiles expose ces collections, nous avons un urgent besoin de la phase II de notre centre de préservation.

D'ici 2007, nous préparerons, construirons et ouvrirons le Musée du portrait du Canada, en face de la Colline du Parlement, et établirons une présence nationale grâce à Internet et au prêt d'œuvres originales pour des expositions.

Le vérificateur général et le commissaire à l'information ont tous les deux signalé les grands défis que le gouvernement doit relever pour gérer l'information et assurer l'entretien de ses systèmes de tenue de dossiers. De concert avec les organismes centraux et les milieux de la gestion de l'information, notre organisation est chargée : de jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration de processus, de normes, d'outils de formation et d'instruments pratiques pour aider les ministères à éliminer l'accumulation de documents de papier, tout en se penchant sur les systèmes d'archivage électroniques de l'avenir; et de travailler en collaboration avec les bibliothèques du gouvernement fédéral afin de fournir aux usagers du gouvernement les renseignements requis, par des moyens traditionnels ou électroniques. Une gestion efficace de l'information est essentielle à la réalisation d'initiatives visant à améliorer la prestation des services aux Canadiens dans

toute l'administration fédérale, à une saine administration et à une responsabilisation satisfaisante de la fonction publique.

Le présent rapport au Parlement présente un programme ambitieux qui reflète la vision exposée dans notre loi. Durant le processus de transformation, nous nous engageons à examiner toutes nos activités, méthodes de travail, lignes de conduite et pratiques, à consulter largement nos clients, les parties intéressées et d'autres Canadiens, et à repenser nos approches, nos relations, nos services et nos programmes. Nous conserverons ce qui a une valeur durable, modifierons ou abandonnerons les vieilles habitudes plus adaptées à une autre époque, et innoverons pour mieux servir les Canadiens. Au cours des trois prochaines années, nous réaffecterons nos ressources pour appuyer notre stratégie globale. Lorsque notre transformation sera suffisamment avancée, nous présenterons, pour Bibliothèque et Archives Canada, une stratégie quinquennale étayée par un plan d'activités, afin de travailler en partenariat avec d'autres institutions d'un bout à l'autre du pays pour garantir au Canada la base de connaissances qui est essentielle à une société d'apprentissage innovatrice au XXI^e siècle.

Ian E. Wilson

Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada, qui est énoncé dans notre loi habilitante, consiste à :

- ❑ préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- ❑ être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- ❑ faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- ❑ servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* introduit un nouveau concept juridique, celui de « patrimoine documentaire », qui englobe toutes les formes de publications et de documents ayant un rapport avec le Canada. La Loi renforce le mandat de notre institution concernant la préservation de ce patrimoine documentaire en prévoyant l'extension des dispositions sur le dépôt légal aux publications en ligne et aux futurs nouveaux médias, l'archivage de sites Web présentant un intérêt pour le Canada et le transfert de tout document gouvernemental jugé en péril. De plus, la Loi nous confie expressément le mandat de faire connaître et comprendre le patrimoine documentaire de notre pays aux Canadiens et à quiconque s'intéresse au Canada.

Les ressources financières et humaines de Bibliothèque et Archives Canada sont les suivantes :

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
92 894 000 \$	90 969 000 \$	90 901 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 152 ETP	1 151 ETP	1 150 ETP

Résultats stratégiques de Bibliothèque et Archives Canada

Voici les trois résultats stratégiques de Bibliothèque et Archives Canada, qui sont inspirés de notre mandat :

1. le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures;
2. le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé;
3. l'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.

Survol de la planification

Nous aspirons à devenir un lieu d'apprentissage de premier ordre, un chef de file en matière de gestion de l'information au sein de l'administration fédérale, ainsi qu'une institution dotée d'une présence nationale et d'une capacité accrue de servir les Canadiens de tous âges, de toute appartenance culturelle et de toutes les régions du pays. Toutes nos activités seront axées sur la poursuite de notre transformation en une nouvelle sorte d'institution du savoir pour le XXI^e siècle.

Des partenariats et des communications claires seront indispensables à l'élaboration de stratégies et d'objectifs nationaux pour préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada. Le succès de la nouvelle institution repose sur l'accroissement de notre capacité stratégique, la constitution d'un effectif solide et diversifié, et l'utilisation de méthodes de travail globales et souples. Un programme d'infrastructure à long terme est essentiel à la fourniture d'installations adéquates pour notre collection, nos clients et nos employés.

Nous avons déjà une présence importante sur Internet. Notre stratégie, que des évaluations et des consultations nous ont permis de peaufiner, est claire :

- informer les Canadiens de nos avoirs au moyen d'AMICUS, la base nationale de données bibliographiques, et de MIKAN, la base de données archivistiques qui renferme des descriptions générales combinées avec des listes détaillées. Au cours des deux prochaines années, ces deux systèmes seront intégrés en un seul appelé AMICAN et l'élaboration de nouvelles méthodes de normalisation des métadonnées simplifiera la recherche de documentation utile;
- informer les Canadiens et les bibliothécaires documentalistes locaux qu'ils peuvent accéder à cette documentation en obtenant des prêts entre bibliothèques de publications et de microfilms, en commandant des copies ou en utilisant de nouveaux services en ligne;
- numériser la documentation utilisée fréquemment, telle que les archives de guerre, les résultats d'anciens recensements, les listes de passagers de navires et les cartes importantes. Les sites Web du Centre canadien de généalogie et des Archives postales canadiennes sont reconnus à l'échelle internationale. Par exemple, notre site Web *Le*

Gramophone virtuel, qui permet d'écouter en ligne des disques 78 tours, répond à plus de 70 000 demandes de pièces musicales par mois, ce qui représente toute une augmentation par comparaison avec les 35 demandes de disques 78 tours par mois que nous recevions il y a seulement quelques années, avant la création de ce service en ligne;

- raconter des histoires canadiennes et montrer la diversité et la richesse de nos collections par des expositions sur des sujets allant d'Expo 67 au drapeau du Canada et à Oscar Peterson.

Bibliothèque et Archives Canada continuera de croître et d'évoluer tout en mettant en œuvre son nouveau mandat. Nous serons ainsi plus en mesure de nous adapter aux besoins des Canadiens et d'y répondre.

Nous avons les défis suivants à relever :

- **Terminer notre processus de transformation.**

Nous devons finir d'intégrer nos fonctions, déterminer les domaines où il est essentiel d'innover et examiner nos principes directeurs, nos pratiques de travail, nos processus et nos systèmes pour parvenir à une efficacité et à une efficacité optimales et nous adapter à notre mandat élargi.

- **Obtenir des ressources humaines et financières durables.**

La réaffectation des ressources de Bibliothèque et Archives Canada sera l'un des principaux moyens que nous utiliserons pour fournir des produits et des services utiles aux Canadiens. Néanmoins, des contraintes de ressources financières et humaines compliqueront l'exécution de notre mandat élargi et l'affrontement des défis du XXI^e siècle en ce qui concerne la technologie de l'information, la croissance de notre collection, l'infrastructure et la gestion de l'information gouvernementale. Nous devons travailler avec le ministère du Patrimoine canadien, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor à l'élaboration d'une stratégie pour assurer la durabilité à long terme du programme de Bibliothèque et Archives Canada. Une planification stratégique des ressources humaines axée sur la création d'un effectif plus diversifié et conjuguée à des mesures de planification de la relève, de formation, de perfectionnement et de transmission du savoir permettra à notre personnel de conserver les compétences de base dont il a besoin pour continuer de remplir sa mission en matière de services aux Canadiens.

- **Faire avancer notre stratégie d'infrastructure de logement à long terme.**

La capacité de notre infrastructure de logement actuelle est insuffisante. Notre collection est dispersée entre plusieurs immeubles dont aucun (sauf le Centre de préservation de Gatineau (Québec)) ne répond aux normes de préservation de nos documents. Des améliorations en matière de gestion ne peuvent à elles seules compenser pleinement les conditions ambiantes relativement mauvaises dans lesquelles la majeure partie de notre collection est conservée, ni notre capacité limitée d'expansion. Une infrastructure adéquate est essentielle à la préservation du patrimoine documentaire du Canada. Le gouvernement du Canada devra faire des investissements importants pour garantir la

protection d'un des biens les plus précieux du peuple canadien et assurer l'accessibilité de ce patrimoine aux générations futures.

▪ **Améliorer notre infrastructure de technologie de l'information (TI).**

Pour Bibliothèque et Archives Canada, la TI est un outil indispensable à la gestion de la collection du patrimoine documentaire du Canada et à l'assurance d'un accès intégré à celle-ci. Nous avons besoin d'une infrastructure de TI sécurisée, fiable et capable de rester à la hauteur des besoins et des attentes de nos clients. Cette infrastructure doit être souple et évolutive pour faire face à la complexité accrue des renseignements de notre collection et permettre de continuer à incorporer des éléments numériques dans notre collection.

▪ **Tenir compte de nos clients.**

Nous devons en apprendre plus long sur nos clients actuels et éventuels et leurs besoins. Il sera important d'avoir des méthodes sûres pour saisir continuellement des renseignements sur les utilisateurs et les observations de ces derniers, et mettre à profit ce que nous aurons appris.

▪ **Renforcer notre leadership et notre orientation stratégique.**

Notre programme pour l'avenir reposera sur un réexamen de notre rôle national, et l'établissement de partenariats efficaces et stratégiques pour préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada. Nous devons adopter des pratiques innovatrices, et être capables de mesurer efficacement les résultats que nous obtenons et l'impact que nous avons sur les Canadiens.

▪ **Gérer les risques pour gérer la collection avec efficacité.**

Bien que la gestion des risques s'applique à tous les secteurs décisionnels, elle revêt une importance particulière pour la collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada. Nous sommes chargés de gérer des ressources d'information complexes et uniques qui sont les plus vastes, les plus précieuses et, dans certains cas, les plus fragiles du gouvernement fédéral, et l'une des plus riches collections culturelles au Canada. Bien que nous ayons toujours été proactifs concernant cet élément essentiel de notre mandat, l'évolution rapide des techniques de l'information nécessite des investissements cruciaux pour faire face à la croissance fulgurante des ressources électroniques. Les coûts de préservation des documents et des livres électroniques, des ressources audiovisuelles et d'autres documents numériques sont nécessairement plus élevés que pour leurs pendants traditionnels. Il faudra, entre autres choses, recruter du personnel spécialisé dans la préservation des documents numériques, et acheter et entretenir de l'équipement tel que des appareils-photos spéciaux, des scanners de documents, des sources d'éclairage, des ordinateurs, des logiciels, des imprimantes et des systèmes d'archivage de fichiers.

▪ **Faciliter la gestion de l'information gouvernementale.**

Conjointement avec la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, notre institution est chargée de diriger un programme de gestion de l'information (GI) au sein du gouvernement du Canada. Bien que certaines fonctions et responsabilités restent

encore à clarifier, notre rôle en matière de législation et de politique, en plus d'acquérir, de rendre accessibles et de préserver les publications et les documents d'archives du gouvernement du Canada, consiste à élaborer et à mettre en œuvre des normes, des directives, des outils et des activités de formation pour aider les ministères à gérer leurs ressources d'information pendant toute la durée du cycle de vie de celles-ci. Nous devons également guider et soutenir les bibliothèques fédérales par l'entremise du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral (CBGF). Nous devons veiller à ce que nos programmes et nos pratiques de GI respectent et appuient les orientations, les priorités et les résultats stratégiques du gouvernement et des ministères. L'information gérée efficacement permet d'avoir un gouvernement axé sur la clientèle, de transformer la prestation des services et de réduire les coûts et les risques encourus par l'administration fédérale.

Entre autres défis à relever, Bibliothèque et Archives Canada et les ministères fédéraux devront faire voir et accepter l'information comme un bien essentiel qui permet la conduite des affaires gouvernementales et la prestation de services aux Canadiens, et élaborer des systèmes à l'échelle fédérale pour faciliter la gestion des renseignements, afin que ceux-ci soient accessibles, utiles, fiables, compatibles et recyclables au besoin, et qu'ils favorisent la formulation de politiques et de décisions éclairées ainsi que la transparence et la responsabilisation du gouvernement. Il sera particulièrement important de mettre en œuvre des systèmes qui permettront de faire face à la croissance fulgurante des ressources d'information électroniques : données, documents et publications, notamment.

Résumé des priorités de Bibliothèque et Archives Canada

Les priorités de Bibliothèque et Archives Canada pour les trois prochaines années sont énoncées ci-dessous. Elles ne représentent pas toutes les initiatives de notre institution, mais elles sont les questions stratégiques essentielles à l'obtention de nos résultats stratégiques et à l'exécution de notre mandat.

Le Conseil de direction de Bibliothèque et Archives Canada suivra de près les progrès réalisés par rapport à ces priorités, car il reconnaît que notre réussite repose sur notre capacité d'innover pour répondre aux besoins d'information des Canadiens, de mettre en œuvre une architecture et des systèmes de technologie de l'information robustes, et de mettre à exécution notre stratégie d'infrastructure de logement à long terme. Notre capacité de remplir notre mandat dépendra aussi largement de la solidité de nos ressources humaines et financières. Le respect de nos priorités nous permettra d'aider les Canadiens à satisfaire leur désir grandissant de mieux connaître, comprendre et apprécier leur pays, leur société, leur famille et leur propre personne.

Vu que Bibliothèque et Archives Canada est une nouvelle institution, toutes ses priorités entrent dans la catégorie des nouvelles priorités. Des renseignements complémentaires sur celles-ci figurent à la page 17 et aux pages suivantes.

Priorités de 2005-2006 à 2007-2008
Résultat stratégique : le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.
Activité de programme : développement de la collection
<input type="checkbox"/> Nous veillerons à ce que le patrimoine documentaire du Canada soit acquis et préservé. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ élaborer une stratégie d'acquisition dans le cadre de nos partenariats de collaboration avec d'autres institutions au Canada; ▪ étendre les dispositions sur le dépôt légal aux publications électroniques et aux cartes; ▪ nous attaquer aux défis présentés par l'acquisition, la gestion et la préservation des documents numériques; ▪ mettre en place des mécanismes d'archivage des sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada; ▪ donner suite aux recommandations du vérificateur général du Canada concernant la protection des documents gouvernementaux qui ont une valeur archivistique et historique.
Activité de programme : description de la collection
<input type="checkbox"/> Nous améliorerons la gestion et la diffusion du contenu de notre collection. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ élaborer un cadre d'utilisation de métadonnées, c'est-à-dire d'éléments d'information descriptive au sujet des ressources archivistiques et bibliographiques, afin d'avoir un nouveau moyen de fournir aux utilisateurs un meilleur accès à notre collection; ▪ concevoir le système de la prochaine génération appelé AMICAN, qui présentera les fonds de Bibliothèque et Archives Canada dans une seule base de données, gèrera les objets numériques et assurera un accès intégré à notre collection.
Activité de programme : soin de la collection
<input type="checkbox"/> Nous donnerons suite aux recommandations du vérificateur général du Canada concernant le soin que nous devons accorder au patrimoine documentaire du Canada. Pour ce faire nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ élaborer des stratégies et un cadre de gestion de la collection, mettre en place des mécanismes pour obtenir des renseignements complets sur la nature et l'état de la collection, et commencer à élaborer un cadre de gestion des risques.
Résultat stratégique : le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.
Activité de programme : services
<input type="checkbox"/> Nous améliorerons les services que nous offrons aux Canadiens. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre en place des services à la clientèle restructurés, améliorer l'évaluation de la qualité de nos services, et assurer un accès intégré, efficace et par de multiples moyens au patrimoine documentaire du Canada; ▪ améliorer les processus qui donnent accès aux documents gouvernementaux.
Activité de programme : programmes
<input type="checkbox"/> Nous ferons mieux connaître et comprendre notre patrimoine documentaire aux Canadiens. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ offrir des programmes novateurs afin de répondre aux divers besoins d'information des Canadiens d'un bout à l'autre du pays; ▪ renouveler le programme de subventions et de contributions de Bibliothèque et Archives Canada pour favoriser le développement du réseau archivistique canadien.

Priorités de 2005-2006 à 2007-2008 (suite)
Activité de programme : Musée du portrait du Canada
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nous élaborerons et mettrons en œuvre des programmes du Musée du portrait du Canada pour l'ouverture de ses aires publiques en 2007. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ maintenir et renforcer les activités de sensibilisation et le développement de la collection du Musée, ainsi que la présence de ce dernier dans le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.
Résultat stratégique : l'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.
Activité de programme : stratégies de gestion de l'information
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nous rendrons possible la gestion de l'information fondée sur les activités dans tous les ministères et organismes fédéraux. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ collaborer avec les milieux fédéraux de la GI afin d'établir à l'échelle fédérale un programme de GI lié aux objectifs d'activités et aux responsabilités du gouvernement.
Activité de programme : solutions en gestion de l'information
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nous permettrons au gouvernement de faire une utilisation et une gestion optimales de l'information pendant tout le cycle de vie de celle-ci. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ parachever un système de classification des documents fondé sur les fonctions à l'échelle de l'administration fédérale et élaborer des métadonnées de gestion de documents; ▪ établir une stratégie visant à faire en sorte que l'information électronique soit gérée efficacement pendant tout son cycle de vie à l'aide de systèmes utilisés à l'échelle de l'administration fédérale, et que les systèmes électroniques soient les moyens préférés par le gouvernement du Canada pour créer, utiliser et gérer l'information.
Activité de programme : services en gestion de l'information
<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nous fournirons au gouvernement du Canada des services de gestion de l'information qui ont de la valeur et qui sont rentables. Pour ce faire, nous allons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre au point un nouveau modèle pour l'entreposage de toutes les formes de documents fédéraux qui ont une valeur administrative; ▪ élaborer et commencer à mettre en œuvre une stratégie pour rendre les bibliothèques fédérales plus aptes à fournir des services d'information de grande qualité.

Exposé détaillé des priorités de Bibliothèque et Archives Canada par résultat stratégique et activité de programme

Puisque Bibliothèque et Archives Canada travaille encore à la formulation des énoncés de résultats pour son architecture d'activités de programme (AAP), les énoncés présentés ici vont évoluer. Nous n'avons pas encore déterminé les indicateurs de rendement qui feront partie de notre AAP, mais nous prévoyons de le faire d'ici la fin de l'exercice 2005-2006.

Résultat stratégique : le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures

Ce résultat stratégique comporte trois activités de programme : le développement, la description et le soin de la collection.

Description de l'activité de programme — Développement de la collection

La collection de Bibliothèque et Archives Canada, qui comprend des publications et des documents d'archives d'importance nationale de toutes formes, est une source inégalée d'information sur l'évolution et les réalisations de la société canadienne, et l'expression de la riche production intellectuelle et de la créativité du peuple canadien. La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* a introduit le concept de patrimoine documentaire, terme d'une grande portée qui s'applique aux publications, à toutes les formes de documents d'archives tant privés que publics, au dépôt légal des publications en ligne et au prélèvement d'échantillons de sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada. Nous rassemblerons, sauvegarderons et organiserons le patrimoine documentaire du Canada afin qu'il puisse être utilisé par les générations actuelles et futures. La constitution d'une ressource documentaire nationale pour l'étude du Canada sert de fondement à la prestation de nos services et des programmes d'interprétation qui aident les Canadiens à mieux comprendre et apprécier le passé, le présent et l'avenir de leur pays.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
29 817 000 \$	29 106 000 \$	29 038 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
399 ETP	398 ETP	397 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous veillerons à ce que le patrimoine documentaire du Canada soit acquis et préservé. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Élaborer une stratégie d'acquisition dans le cadre de nos partenariats de collaboration avec d'autres institutions au Canada.**

Nous continuerons d'enrichir la collection nationale de Bibliothèque et Archives Canada en nous efforçant de faire une acquisition exhaustive des Canadiana publiés et une acquisition sélective des documents inédits d'importance nationale. Notre rôle en matière de développement de la collection évoluera au fur et à mesure que nous travaillerons avec des services d'archives et des bibliothèques, des centres culturels, d'autres institutions vouées au patrimoine et des groupes de créateurs de ressources culturelles et documentaires canadiennes. Nous travaillerons aussi avec les collectivités autochtones et multiculturelles pour mettre davantage l'accent sur le recensement et l'acquisition de ressources produites par ces collectivités, afin que la collection du patrimoine documentaire du Canada reflète mieux la diversité de notre population. Nous donnerons à la notion de patrimoine documentaire national une portée qui dépasse le cadre de Bibliothèque et Archives Canada, afin que ce patrimoine soit conçu comme l'ensemble du contenu canadien des bibliothèques et des dépôts d'archives du pays tout entier.

Produits à livrer en 2005-2006

Les champs de responsabilités seront cernés, ce qui permettra à Bibliothèque et Archives Canada de définir plus clairement l'étendue de sa propre collection et le concept d'importance nationale.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

En collaboration avec ses partenaires, Bibliothèque et Archives Canada élaborera une stratégie pour une approche nationale en matière d'acquisitions. Les Canadiens auront une collection représentative de la diversité de leur culture et de leur société. Les bibliothèques et les dépôts d'archives du Canada tout entier nous aideront à sensibiliser les Canadiens à leur patrimoine documentaire national.

- **Étendre les dispositions sur le dépôt légal aux publications électroniques et aux cartes.**

Le dépôt légal fait l'objet d'une disposition de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* qui oblige les éditeurs canadiens à remettre des exemplaires de leurs publications à Bibliothèque et Archives Canada. Cette mesure vise à permettre la constitution d'une collection complète de documents publiés canadiens.

Produits à livrer en 2005-2006

Bibliothèque et Archives Canada parachèvera le processus de réglementation pour étendre cette disposition aux publications électroniques et aux cartes. Pour ce faire, il faudra publier le nouveau règlement dans la *Gazette du Canada* et aviser les éditeurs

des nouvelles exigences. Cette extension entraînera une augmentation du volume de publications électroniques et de cartes imprimées des collections.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Il y aura un enrichissement important de la collection de documents à contenu canadien, ainsi que de documents créés par des Canadiens ou portant sur le Canada. La disposition sur le dépôt légal étendra notre champ d'action à une vaste gamme de publications électroniques et de cartes que nous n'acquérons pas actuellement.

- **Nous attaquer aux défis présentés par l'acquisition, la gestion et la préservation des documents numériques.**

Nous élaborerons et mettrons en œuvre une infrastructure et un cadre stratégique pour gérer et préserver notre contenu numérique. Nous mettrons en place de nouvelles méthodes et de nouveaux systèmes, outils, principes directeurs et modes de fonctionnement pour simplifier notre manière d'acquérir, de gérer, de préserver et de rendre accessible le patrimoine culturel numérique du Canada.

Produits à livrer en 2005-2006

Après avoir achevé des projets pilotes en 2005-2006, Bibliothèque et Archives Canada élaborera une infrastructure pour la fourniture et le traitement en ligne de documents d'archives électroniques et de publications électroniques, ainsi que des métadonnées à charger dans ses dépôts globaux de données numériques et de métadonnées. De plus, nous comprendrons mieux les processus d'infrastructure techniques que nous devons mettre en place afin que les clients aient un meilleur accès à la collection.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Bibliothèque et Archives Canada élaborera un système de gestion du contenu numérique pour faciliter l'acquisition, la gestion, la préservation et la consultation de notre patrimoine documentaire numérique. Cette nouvelle capacité complétera d'autres activités d'acquisition connexes telles que le dépôt légal de publications électroniques et l'archivage d'échantillons de sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada. Elle favorisera l'établissement de partenariats nationaux et mondiaux pour relever le défi qui consiste à donner accès à notre patrimoine documentaire numérique.

- **Mettre en place des mécanismes d'archivage des sites Web qui présentent un intérêt pour le Canada.**

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* renferme une disposition qui permet le prélèvement de sites Web à contenu canadien qui sont accessibles au public. Le Parlement reconnaît que, tout comme les institutions nationales d'autres pays, Bibliothèque et Archives Canada doit pouvoir saisir et préserver cette manifestation importante et grandissante de la culture canadienne.

Produits à livrer en 2005-2006

Nous aurons un processus simplifié de saisie, de description et de préservation des sites Web présentant un intérêt pour le Canada, afin qu'ils soient accessibles à long terme aux Canadiens. En outre, nous mettrons en place l'infrastructure technique, les directives et le cadre stratégique nécessaires à cette activité.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Avec des outils automatisés améliorés, une infrastructure technologique évolutive, des modes de fonctionnement et des principes directeurs adéquats, Bibliothèque et Archives Canada sera en mesure de saisir, de décrire et de préserver des sites Web. Pour leurs recherches sur le Canada, les Canadiens auront à leur disposition une importante ressource nationale qui reflète l'étendue et la diversité des sites Web à contenu canadien.

- **Donner suite aux recommandations du vérificateur général du Canada concernant la protection des documents gouvernementaux qui ont une valeur archivistique et historique.**

Nous donnerons suite aux recommandations concernant la protection des documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique formulées par le vérificateur général du Canada au chapitre 6 du rapport de novembre 2003 sur *La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral* (<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20031106cf.html>). La loi habilitante de Bibliothèque et Archives Canada sera de première importance pour répondre aux préoccupations exprimées par le vérificateur général, car elle stipule que les documents fédéraux ou ministériels qui présentent un intérêt historique ou archivistique doivent être transférés sous la garde ou la responsabilité du Bibliothécaire et Archiviste du Canada. La Loi permet à celui-ci d'exiger le transfert de documents fédéraux s'il estime qu'ils risquent d'être détruits ou gravement endommagés.

Produits à livrer en 2005-2006

Notre programme modernisé de disposition des documents gouvernementaux continuera d'améliorer la manière dont Bibliothèque et Archives Canada acquiert les documents créés par les institutions fédérales et les bureaux des ministres fédéraux. L'utilisation que les ministères et les organismes fédéraux feront de notre nouveau système personnalisé de contrôle des autorisations de disposer des documents pour accéder à la documentation de leur institution devrait avoir des répercussions positives. Nous poursuivrons des projets pilotes entrepris avec plusieurs ministères,

tels que Santé Canada et Pêches et Océans Canada, afin d'évaluer une démarche axée sur le risque pour disposer des anciens dossiers administratifs.

Nous établirons des directives pour informer les institutions fédérales de leurs responsabilités en ce qui concerne la sauvegarde des documents à valeur historique et archivistique qu'elles ont en leur possession. L'élaboration d'une infrastructure de politique et d'une stratégie de communication pour les documents gouvernementaux en péril garantira la protection des documents à valeur archivistique et historique qui sont d'une utilité opérationnelle durable pour l'administration fédérale.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Les ministères fédéraux seront davantage en mesure de recenser tôt leurs documents d'archives et disposeront des outils de GI nécessaires pour bien prendre soin de ces documents jusqu'à leur transfert à Bibliothèque et Archives Canada. Les documents d'archives du gouvernement du Canada seront préservés pour les générations présentes et futures.

Description de l'activité de programme — Description de la collection

Il faut décrire les collections pour que les gens puissent accéder à leur contenu. La description des collections peut revêtir de nombreuses formes et fournir divers niveaux d'accès, et elle est régie par des codes de pratique reconnus à l'échelle nationale et internationale, tels que *les Règles de catalogage anglo-américaines* et *les Règles pour la description des documents d'archives*.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
14 700 000 \$	14 492 000 \$	14 492 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
110 ETP	110 ETP	110 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous améliorerons la gestion et la diffusion du contenu de notre collection. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Élaborer un cadre d'utilisation de métadonnées, c'est-à-dire d'éléments d'information descriptive au sujet des ressources archivistiques et**

bibliographiques, afin d'avoir un nouveau moyen de fournir aux utilisateurs un meilleur accès à notre collection.

À Bibliothèque et Archives Canada, nous produisons des métadonnées lorsque nous cataloguons et décrivons notre collection physique et numérique. L'initiative en question va modifier notre approche en matière de description, nous permettre de réduire l'arriéré des travaux de description et accroître l'accessibilité du patrimoine documentaire du Canada sur Internet.

Produits à livrer en 2005-2006

Nous contribuerons à l'établissement de normes communes relatives aux métadonnées et les ferons appliquer convenablement dans le contexte informatique canadien. Nous élaborerons des méthodes permettant de recevoir automatiquement des métadonnées créées ailleurs et de les normaliser en fonction de nos propres besoins. Par exemple, nous concevrons des moyens d'adapter et de réorganiser les métadonnées (telles que l'auteur, le titre et d'autres renseignements descriptifs) que les éditeurs nous fournissent lorsqu'ils nous demandent un numéro normalisé international du livre. Nous ferons de même pour les métadonnées qui accompagnent les documents fédéraux qui nous sont transférés. L'idéal serait que les métadonnées concernant un document donné soient créées une seule fois, de préférence au moment de l'élaboration ou de la publication de son contenu, puis développées et réutilisées de diverses façons.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Le cadre de métadonnées de Bibliothèque et Archives Canada facilitera la prestation de nos produits et de nos services aux Canadiens. Les métadonnées constitueront un mécanisme de première importance pour la gestion, la préservation et la consultation de nos collections numériques et non numériques, ainsi que des ressources documentaires patrimoniales qui se trouvent ailleurs au Canada. Elles seront essentielles au processus d'exploration des ressources, qui aidera les utilisateurs à gérer, à cibler et à réduire les résultats de recherche, à comprendre le sens d'un contenu et son contexte, et à connaître leurs droits pour l'utilisation de contenu.

- **Concevoir le système de la prochaine génération appelé AMICAN, qui présentera les collections de Bibliothèque et Archives Canada dans une seule base de données, gèrera les objets numériques et assurera un accès intégré à notre collection.**

Les besoins technologiques de Bibliothèque et Archives Canada sont complexes, parce que notre mission consiste à recueillir, à organiser et à diffuser de l'information. La difficulté, c'est d'avoir une infrastructure et un système de technologie de l'information (TI) qui nous aident à remplir nos fonctions uniques. Une solution à ce problème est la mise au point d'AMICAN, système qui permettra de gérer notre collection et de fournir un accès intégré à celle-ci sous toutes ses formes.

Produits à livrer en 2005-2006

Nous réunirons toutes les actuelles bases de données sur les fonds d'archives dans un système intégré d'accès aux descriptions archivistiques. Nous créerons un seul dépôt pour les coordonnées de nos clients. D'ici l'automne 2005, nous mettrons au point un prototype d'interface-utilisateur à guichet unique pour AMICAN.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

AMICAN nous permettra de présenter les ressources bibliothéconomiques et archivistiques comme un tout, et d'intégrer les fonctions d'acquisition, de gestion, de description, de préservation et d'interprétation de la collection. Chose plus importante encore, nous fournirons aux Canadiens un guichet unique d'accès à toute la collection du patrimoine documentaire du Canada. Grâce à AMICAN, il sera plus facile aux Canadiens de se renseigner sur les collections de Bibliothèque et Archives Canada.

Description de l'activité de programme — Soins de la collection

Le soin de la collection consiste en l'élaboration et la mise en œuvre de principes directeurs, de méthodes et d'activités pour maintenir l'accessibilité actuelle et à long terme du patrimoine documentaire du Canada. Les activités de base liées à la préservation comprennent le traitement, la reproduction et la gestion de la collection.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
16 487 000 \$	15 923 000 \$	15 923 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
186 ETP	186 ETP	186 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous donnerons suite aux recommandations du vérificateur général du Canada concernant le soin que nous devons accorder au patrimoine documentaire du Canada. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Élaborer des stratégies et un cadre de gestion de la collection, mettre en place des mécanismes pour obtenir des renseignements complets sur la nature et l'état de la collection, et commencer à élaborer un cadre de gestion des risques.**

Au cours des trois prochaines années, Bibliothèque et Archives Canada donnera suite aux recommandations formulées par le vérificateur général au chapitre 6 de son rapport de novembre 2003 sur *La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral* (<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20031106cf.html>). Dans ce rapport, le vérificateur général signale que le patrimoine documentaire du Canada est en péril et, entre autres choses, recommande que Bibliothèque et Archives Canada mette en place des mécanismes pour obtenir des renseignements détaillés sur la nature et l'état de sa collection de publications et de documents d'archives. Il y déclare également que le patrimoine canadien de l'édition est en danger, parce que la majeure partie en est entreposée dans des édifices qui ne répondent pas aux normes en matière de température, d'humidité et d'espace pour ce type de documents.

Produits à livrer en 2005-2006

Nous renouvellerons des stratégies et élaborerons un cadre de gestion de la collection pour parvenir à une utilisation optimale de notre surface d'entreposage. Le transfert de certaines collections, telles que les livres rares et les manuscrits littéraires et musicaux, dans des lieux d'entreposage plus adéquats permettra de réduire les risques auxquels ces collections sont exposées. En outre, notre personnel examinera les besoins en traitements de conservation et en activités de reproduction de la collection afin d'établir un ordre de priorité parmi les travaux à accomplir.

La première étape de l'élaboration de notre système AMICAN consistera à préciser le cadre de TI dont nous aurons besoin pour appuyer la gestion et la préservation intellectuelles et physiques de notre collection, et produire des rapports à jour sur son état. Nous commencerons aussi à élaborer un cadre intégré de gestion des risques.

Nous continuerons de travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à notre stratégie d'infrastructure à court, moyen et long terme, afin que notre collection soit logée convenablement.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Nous ferons le meilleur usage possible des ressources limitées dont nous disposons pour prendre soin de la collection, et aurons une meilleure idée du travail qui ne se fait pas et des raisons de cet état de choses. Le module de gestion de la collection d'AMICAN saisira des renseignements sur l'utilisation et l'état de la collection, l'entretien des fonds et les travaux de conservation exécutés, ainsi que sur les lieux et les conditions d'entreposage de la collection, ce qui permettra d'améliorer le processus décisionnel et l'utilisation des ressources.

Les mesures que nous prendrons déboucheront sur un meilleur processus d'élaboration de politiques, et sur la prestation de renseignements satisfaisants et la reddition de comptes clairs au Parlement concernant la manière dont Bibliothèque et Archives Canada prend soin du patrimoine documentaire du Canada.

Résultat stratégique : le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.

Ce résultat stratégique comporte trois activités de programme : les services, les programmes et le Musée du portrait du Canada.

Description de l'activité de programme — Services

Cette activité de programme contribue à la diffusion du savoir existant sur le fait canadien et le rôle du Canada sur la scène internationale, et à l'acquisition de nouvelles connaissances dans ce domaine. Les services d'information, de consultation, de gestion des droits (y compris concernant l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels, les dossiers du personnel et l'affranchissement des droits) et de prêt de Bibliothèque et Archives Canada facilitent l'accès au patrimoine documentaire du Canada. Compte tenu des besoins et des préférences des clients, ces services sont accessibles par divers moyens, c'est-à-dire sur place, par téléphone, par la poste, par courrier électronique et par Internet. Le grand public, tant à l'étranger qu'au Canada, utilise ces services à des fins de recherche et de formation, les fonctionnaires s'en servent dans l'exercice de leurs fonctions, et les autres bibliothèques et établissements d'archives y font appel pour étoffer les services qu'ils fournissent à leurs clients.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
18 031 000 \$	17 797 000 \$	17 797 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
219 ETP	219 ETP	219 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous améliorerons les services que nous offrons aux Canadiens. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Restructurer les services à la clientèle, améliorer l'évaluation de la qualité de nos services, et assurer un accès intégré, efficace et par de multiples moyens au patrimoine documentaire du Canada.**

Nous transformerons et moderniserons notre conception du service à la clientèle, et veillerons à fournir nos services de manières novatrices et proactives. Actuellement, ceux-ci comprennent des services de référence et de recherche généalogique, des

services de renseignements généraux et spécialisés (orientation, tri, numéro sans frais et référence virtuelle), le Centre canadien de généalogie, des services de consultation, le prêt entre bibliothèques et entre institutions, le Centre canadien d'échange du livre et la gestion des droits, qui comporte l'examen de documents gouvernementaux en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Produits à livrer en 2005-2006

Bibliothèque et Archives Canada possédera un système global de gestion des demandes de renseignements, qui facilitera le repérage, la récupération, la manipulation et la réutilisation de données dans le cadre d'un service intégré de référence. De plus, ce système nous fournira des données statistiques de gestion sur les demandes reçues des clients dans tous les secteurs de notre institution, ainsi que de l'information sur nos relations avec nos clients qui nous aidera à améliorer continuellement nos services pour répondre aux besoins en constante évolution des utilisateurs.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Parce que nous connaissons mieux les besoins de nos clients et les diverses manières dont ils s'y prennent pour chercher de l'information, nous serons capables de leur fournir de multiples moyens d'accéder aux collections et aux services de Bibliothèque et Archives Canada. Tous les points d'accès seront bons et leurs utilisateurs seront tous traités de la même façon.

Nous concevrons une fonction de recherche en parallèle, qui permettra aux utilisateurs d'accéder aux ressources de Bibliothèque et Archives Canada sous toutes leurs formes (pages Web, fichiers, instruments de recherche, bases de données, notices bibliographiques, etc.). Deuxièmement, nous élaborerons un modèle et un plan d'action pour automatiser nos services actuels et introduirons de nouveaux services électroniques.

- **Améliorer les processus qui donnent accès aux documents gouvernementaux.**

Produits à livrer en 2005-2006

Nous donnerons suite aux recommandations de notre groupe de travail interne sur l'accès aux services d'information du gouvernement. Nous prendrons des mesures pour réduire l'arriéré de travail de traitement des demandes de renseignements gouvernementaux présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et pour améliorer l'efficacité et l'efficience de nos processus de traitement des nouvelles demandes.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Nous disposerons de processus améliorés qui nous permettront de répondre efficacement et en temps opportun aux demandes de renseignements gouvernementaux et de mieux appuyer nos clients.

Description de l'activité de programme — Programmes

Afin de donner un sens et un contexte à la collection de Bibliothèque et Archives Canada, nous concevons et mettons en œuvre divers types de programmes et d'activités publics (manifestations, colloques, programmes d'apprentissage, expositions et outils éducatifs) en insistant particulièrement sur l'utilisation d'Internet et d'autres médias nouveaux. Ces programmes permettront aux Canadiens et au reste du monde de comprendre le passé et le présent du Canada.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
2 413 000 \$	2 374 000 \$	2 374 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
59 ETP	59 ETP	59 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous ferons mieux connaître et comprendre notre patrimoine documentaire aux Canadiens. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Offrir des programmes novateurs afin de répondre aux divers besoins d'information des Canadiens.**

Bibliothèque et Archives Canada a pour mission de faire connaître le patrimoine documentaire du Canada aux Canadiens et à quiconque s'intéresse au Canada, et de faciliter l'accès à cette ressource. Nous nous appliquerons à accroître notre capacité de fournir des programmes interprétatifs et innovateurs fondés sur notre collection pour amener les Canadiens à apprécier notre patrimoine documentaire, à se renseigner sur celui-ci et à partager leur savoir à ce sujet.

Produits à livrer en 2005-2006

Nous mettrons en valeur quelques-uns de nos éléments les plus intéressants en élaborant un éventail de contenus et de ressources Internet et de programmes publics.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Le contenu et la collection de Bibliothèque et Archives Canada seront plus largement connus, compris, utilisés et appréciés dans toutes les régions du Canada et aux quatre coins du monde. Afin de compenser le fait que notre institution soit située dans le Région de la capitale nationale, nous déploierons des efforts constants et délibérés pour nous assurer une présence nationale, tant physique que virtuelle. La

décentralisation des expositions et des programmes culturels constituera un volet de la stratégie de communication que nous mettrons à exécution pour renseigner les Canadiens et leur faire connaître leur patrimoine documentaire.

- **Renouveler le programme de subventions et de contributions de Bibliothèque et Archives Canada pour favoriser le développement du réseau archivistique canadien.**

Nous sommes en train de renouveler notre programme de paiements de transfert de manière à l'harmoniser avec la politique du Conseil du Trésor du Canada, et à le rendre plus conforme à notre nouveau mandat et à l'orientation du gouvernement fédéral en matière de service aux Canadiens. Bibliothèque et Archives Canada partage la responsabilité de préserver des documents d'archives uniques avec les établissements d'archives du pays tout entier.

Produits à livrer en 2005-2006

Se fondant sur un nouveau cadre stratégique relativement à son rôle national et après avoir consulté abondamment les milieux archivistiques canadiens, Bibliothèque et Archives Canada demandera au Conseil du Trésor d'approuver les modalités d'application du programme renouvelé de subventions et de contributions.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Le nouveau programme de paiements de transfert aidera les établissements d'archives et les organismes voués aux archives au Canada à devenir plus aptes à préserver les documents d'archives du Canada et à en accroître l'accessibilité.

Description de l'activité de programme — Musée du portrait du Canada

Le Musée du portrait du Canada représente le plus vaste programme de Bibliothèque et Archives Canada. Il constituera un haut lieu culturel canadien qui exercera des activités de portée nationale et sera une destination de choix pour les visiteurs de la Région de la capitale nationale. Ses fonctions comprennent les éléments suivants : acquisitions et recherche, initiatives stratégiques et expositions, description et soin des collections de portraits, programmes publics et communications.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
157 000 \$	157 000 \$	157 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
9 ETP	9 ETP	9 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous élaborerons et mettrons en œuvre des programmes du Musée du portrait du Canada pour l'ouverture de ses aires publiques en 2007. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Maintenir et renforcer les activités de sensibilisation et le développement de la collection du Musée, ainsi que la présence de ce dernier dans le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.**

Produits à livrer en 2005-2006

Grâce à des activités de sensibilisation et à des partenariats, ainsi qu'à une présence renforcée du Musée du portrait du Canada sur Internet, un nombre beaucoup plus grand de gens seront au courant de l'existence du Musée, de ses programmes et de ses services. Notre stratégie d'acquisition et de conservation pour la collection de portraits permettra d'avoir une collection plus étendue et plus diversifiée pour l'inauguration du Musée.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Les installations matérielles du Musée du portrait du Canada ouvriront en 2007 avec toute une gamme de programmes publics et d'activités d'interprétation prêts à mettre en œuvre, ainsi qu'un plan de programmes pour les années 2007 à 2010.

Résultat stratégique : l'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.

Ce résultat stratégique comporte trois activités de programme : les stratégies de gestion de l'information, les solutions en gestion de l'information et les services en gestion de l'information.

Description de l'activité de programme — Stratégies de gestion de l'information (GI)

Les trois organismes fédéraux responsables de la gestion de l'information et de la gestion du savoir (GI/GS), c'est-à-dire Bibliothèque et Archives Canada, la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, collaborent entre eux et avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de planifier, d'élaborer, de communiquer et de réaliser un programme de GI stratégique conforme et utile aux objectifs stratégiques et opérationnels du gouvernement fédéral et de ses ministères et organismes. Ils adoptent une approche pangouvernementale pour élaborer des stratégies, des principes directeurs, des normes et des initiatives qui permettront au gouvernement d'utiliser et de gérer l'information le mieux possible pendant toute la durée du cycle de vie de celle-ci.

Ressources financières (Total du Budget principal)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 794 000 \$	1 768 000 \$	1 768 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
14 ETP	14 ETP	14 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous rendrons possible la gestion de l'information fondée sur les activités dans tous les ministères et organismes fédéraux. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Collaborer avec les milieux fédéraux de la GI afin d'établir à l'échelle fédérale un programme de GI lié aux objectifs d'activités et aux responsabilités du gouvernement.**

Produits à livrer en 2005-2006

Bibliothèque et Archives Canada collaborera avec d'autres organismes responsables pour confirmer les rôles et les responsabilités de chacun et élaborer un programme concerté de GI. Nous formulerons une conception pangouvernementale du programme de GI et obtiendrons l'appui des milieux de la GI. Nous participerons à l'élaboration d'un plan de travail conjoint en GI et d'un plan de communications pour les organismes responsables et les milieux de la GI. Nous influencerons sur les structures et les plans d'action des comités de GI fédéraux et les appuierons et, à titre de Champion de la GI, le Bibliothécaire et Archiviste du Canada facilitera nos relations avec les organismes centraux et les ministères.

Nous collaborerons avec d'autres organismes responsables pour établir les rapports entre la GI et l'Initiative des services administratifs communs partagés du gouvernement du Canada, lier la GI aux objectifs d'activités de l'administration fédérale tout entière et incorporer la GI dans le Cadre des responsabilisations de gestion.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Les gestionnaires fédéraux seront plus conscients et soucieux de l'utilité de la GI comme discipline essentielle à une saine conduite des affaires publiques. Une gestion efficace de l'information et du savoir aidera à axer le gouvernement sur sa clientèle et à transformer la prestation des services. Elle permettra de réduire les frais et les risques encourus par l'administration fédérale, garantira l'existence de renseignements utiles, fiables, accessibles, compatibles et recyclables au besoin,

éclairera l'élaboration de politiques et la prise de décisions, et favorisera la transparence et la responsabilisation. Au bout du compte, l'adoption d'une approche plus cohérente en matière de GI dans toute l'administration fédérale permettra au gouvernement de mieux servir les Canadiens et d'obtenir de meilleurs résultats fonctionnels grâce à une saine gestion de ses ressources d'information.

Description de l'activité de programme — Solutions en gestion de l'information

En vertu de la Politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement, notre institution est chargée d'élaborer des solutions opérationnelles, y compris des normes, des directives, des outils, des initiatives, des processus, des systèmes et des activités de formation, pour aider les ministères et les organismes fédéraux à gérer leurs ressources d'information sous toutes leurs formes et pendant toute la durée de leur cycle de vie, et de fournir un appui professionnel aux milieux fédéraux de la GI.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
2 561 000 \$	2 522 000 \$	2 522 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
24 ETP	24 ETP	24 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous permettrons au gouvernement de faire une utilisation et une gestion optimales de l'information pendant tout le cycle de vie de celle-ci. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Parachever un système de classification des documents fondé sur les fonctions à l'échelle de l'administration fédérale et élaborer des métadonnées de gestion de documents.**

Produits à livrer en 2005-2006

Bibliothèque et Archives Canada est en train de mettre au point un système de classification fondé sur les fonctions, qui permettra d'organiser logiquement tous les documents concernant les activités d'une institution d'après le résultat d'une analyse des fonctions, sous-fonctions et activités administratives de celle-ci. Dans un second temps, nous concevrons et mettrons à l'essai un modèle pour la fonction commune

d'administration de la GI/TI en collaboration avec nos partenaires ministériels. Nous aiderons à harmoniser le système avec d'autres initiatives stratégiques fédérales.

En collaboration avec d'autres ministères et organismes, nous ferons approuver un ensemble de métadonnées essentielles de gestion des documents qui s'harmonise avec d'autres normes de métadonnées pertinentes. Avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous améliorerons et fournirons une trousse de formation sur les métadonnées de gestion des documents, y compris des produits et des activités de communication pour faire connaître et utiliser ces métadonnées.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Un système commun de classification fondé sur les fonctions s'avérera efficace et durable pour la gestion des documents, parce qu'il permettra une description uniforme de l'éventail et de la hiérarchie des programmes fédéraux, avec leurs responsabilités et leurs liens avec les résultats stratégiques. Grâce à la mise en application d'un ensemble de métadonnées de gestion des documents fédéraux, à la mise en œuvre du SGIDD (Système de gestion de l'information sur les dossiers et les documents) à l'échelle gouvernementale et à l'utilisation du système de classification fondé sur les fonctions, les institutions fédérales pourront recenser, gérer et communiquer leurs documents avec plus de cohérence, d'efficacité et de rapidité.

- **Établir une stratégie pour que l'information électronique soit gérée efficacement pendant tout son cycle de vie à l'aide de systèmes utilisés à l'échelle de l'administration fédérale, et que les systèmes électroniques soient les moyens préférés par le gouvernement du Canada pour créer, utiliser et gérer l'information.**

Produits à livrer en 2005-2006

Bibliothèque et Archives Canada collaborera avec d'autres institutions fédérales pour améliorer la gestion des documents et des publications électroniques, et faire du document électronique la forme de document de prédilection pour le gouvernement. Nous évaluerons la situation actuelle au sein du gouvernement, jouerons un rôle prépondérant dans l'élaboration d'outils normalisés et donnerons des conseils sur la gestion des documents électroniques pendant tout le cycle de vie de ceux-ci. De plus, nous élaborerons une stratégie pour le transfert, l'entreposage, la récupération et la disposition éventuelle des documents électroniques fédéraux, y compris les dossiers d'ex-fonctionnaires et d'anciens militaires.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Le document électronique sera la forme légale de prédilection pour les institutions fédérales. Le gouvernement du Canada gérera plus efficacement ses documents et ses publications électroniques en mettant en œuvre la Politique de gestion des renseignements détenus par le gouvernement.

Description de l'activité de programme — Services en gestion de l'information

BAC fournit des services de GI au gouvernement du Canada par l'entremise des Centres fédéraux de documents et du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Ressources financières (Total du Budget principal des dépenses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
6 934 000 \$	6 830 000 \$	6 830 000 \$

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
132 ETP	132 ETP	132 ETP

Priorité de 2005-2006 à 2007-2008

- **Nous fournirons au gouvernement du Canada des services de gestion de l'information qui ont de la valeur et qui sont rentables. Pour ce faire, nous exécuterons les tâches ci-dessous.**
 - **Mettre au point un nouveau modèle pour l'entreposage de toutes les formes de documents fédéraux qui ont une valeur administrative.**

Produits à livrer en 2005-2006

Bibliothèque et Archives Canada évaluera les résultats d'une offre à commandes principale qui permet à des centres privés qualifiés de fournir des services d'entreposage dans le Secteur de la capitale nationale. Nous examinerons minutieusement les exigences à satisfaire concernant la seconde phase de la stratégie pour un service national d'entreposage des renseignements fédéraux, et commencerons à concevoir une solution d'envergure pangouvernementale pour l'entreposage des documents fédéraux.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Le gouvernement du Canada aura de nouveaux modèles et de nouvelles stratégies pour l'entreposage et la gestion de ses dossiers administratifs anciens, présents et futurs.

- **Élaborer et commencer à mettre en œuvre une stratégie pour rendre les bibliothèques fédérales plus aptes à fournir des services d'information de grande qualité.**

Produits à livrer en 2005-2006

En collaboration avec le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, Bibliothèque Archives Canada parachèvera, à l'intention des bibliothèques fédérales, une stratégie de prestation d'information aux usagers des services du gouvernement du Canada.

Résultat intermédiaire de 2006-2007 à 2007-2008

Les bibliothèques du gouvernement fédéral seront plus aptes à fournir des services de grande qualité et à valeur ajoutée, ce qui assurera à toute l'administration fédérale un accès efficace aux ressources d'information utiles et garantira une utilisation optimale de ces ressources. Éventuellement, les archives et les documents de bibliothèque seront accessibles aux ministères fédéraux de façon rentable, ce qui renforcera les moyens dont le gouvernement dispose pour s'acquitter de ses tâches et servir les Canadiens.

Autres sujets d'intérêt

La gestion intégrée de Bibliothèque et Archives Canada

Nos stratégies internes de mise en œuvre de nos nouvelles orientations sont conformes à l'importance accordée par le gouvernement fédéral aux citoyens, aux valeurs, aux résultats et aux dépenses judicieuses. Nos stratégies renforceront notre aptitude à être un organisme :

- stratégique et axé sur les résultats;
 - soutenu par un effectif solide et diversifié;
 - ouvert et soucieux d'acquérir continuellement du savoir;
 - appuyé par les technologies;
 - constituant un milieu de travail sain et solidaire;
 - souple et agile.
- Nous terminerons l'intégration structurelle et la reformulation de nos principes directeurs et de nos méthodes de travail pour garantir une efficacité et une efficience optimales en matière de développement, d'organisation et de préservation de la collection du patrimoine documentaire du Canada.
 - Nous moderniserons nos approches afin d'être plus aptes à gérer efficacement les ressources humaines, financières, technologiques et informationnelles.
 - Afin de faire avancer les principaux éléments de la stratégie d'infrastructure à long terme de Bibliothèque et Archives Canada, nous élaborerons un cadre de gestion de

la collection pour faire une utilisation optimale des aires d'entreposage et donner suite aux recommandations du vérificateur général du Canada concernant l'amélioration du soin accordé à la collection du patrimoine documentaire du Canada. En outre, nous entreprendrons des projets d'infrastructure pour loger plus convenablement notre collection et notre personnel et mieux servir le public.

- En collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous poursuivrons notre projet d'aménagement du Musée du portrait du Canada, afin de faire de l'édifice situé au 100, rue Wellington, qui doit ouvrir ses portes au public en 2007, un lieu propice à la tenue d'expositions et à la mise en œuvre de programmes publics.

La collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada

Notre collection est une source unique d'information sur l'évolution et les réalisations de la société canadienne, et l'expression de la riche production intellectuelle et de la créativité des Canadiens. Cette ressource nationale d'une valeur inestimable est accessible et ouverte au public, et appartient au peuple canadien.

Nous détenons la collection la plus complète au monde de documents publiés au Canada, sur le Canada et par des Canadiens, ainsi que de documents publiés à l'étranger qui renferment du contenu canadien ou qui ont été créés par des auteurs, des compositeurs ou des artistes canadiens. Notre collection comprend aussi le patrimoine documentaire fédéral, dont une partie date d'avant 1867, et des documents qui proviennent de personnes, d'organismes et d'associations et revêtent toutes les formes imaginables, y compris des journaux personnels, des lettres, des photographies, des œuvres d'art documentaire, des portraits, de la musique, des films, des bandes vidéo, des enregistrements sonores, des timbres, des cartes, des plans et des données géomatiques.

Notre collection renferme aussi des archives littéraires, de la littérature pour enfants, des livres rares, y compris des publications canadiennes produites avant 1867, et la Collection Lowy d'Hebraica et de Judaica.

Nos collections d'archives privées comprennent des documents de gouverneurs généraux, de juges de la Cour suprême, de la Cour fédérale et des tribunaux précédents, et de hauts fonctionnaires (dont des diplomates et des officiers supérieurs), ainsi que des documents d'intérêt professionnel et économique émanant de particuliers et d'organismes.

Nous détenons également des archives personnelles et politiques d'importance nationale créées par des politiciens et des partis fédéraux, ainsi que des documents des premiers ministres du Canada, de ministres, de députés et de sénateurs. Les documents électroniques de toutes sortes occupent une place grandissante dans notre collection.

En développant la collection du patrimoine documentaire du Canada, en la préservant et en la rendant accessible, nous :

- aidons les Canadiens à se comprendre et à connaître leur histoire;
- créons des réseaux d'apprentissage, d'alphabétisation, de recherche et de découverte culturelle, et faisons partie de tels réseaux;
- conservons la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada;
- sauvegardons les droits du peuple canadien en matière de citoyenneté, de pensions, de revendications territoriales et de souveraineté;
- répondons aux besoins d'une société du savoir dynamique.

Le tableau de la page suivante renferme des données statistiques sur la collection du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada.

Composition de la collection de Bibliothèque et Archives Canada

Collection de la Bibliothèque	Volume 2003-2004	Volume 2002-2003	Documents d'archives	Volume 2003-2004	Volume 2002-2003
Accès et service	8 753 950 articles	8 525 999 articles	Documents textuels publics	121 264 mètres linéaires	110 660 mètres linéaires
Préservation	2 459 296 articles	2 364 799 articles	Documents textuels privés	45 628 mètres linéaires	45 000 mètres linéaires
Publications du gouvernement fédéral / Collection de consultation	1 168 426 articles	1 145 966 articles	Documents électroniques	Plus de 3,54 millions de mégaoctets	3,54 millions de mégaoctets
Publications des gouvernements provinciaux / Collection de consultation	992 197 articles	983 224 articles	Cartes	1 792 715 articles	1 791 654 articles
Journaux	631 178 articles	612 474 articles	Dessins architecturaux	1 141 899 articles	1 140 522 articles
Musique	547 195 articles	529 743 articles	Films	72 698 heures	71 894 heures
Livres rares, manuscrits	205 350 articles	141 333 articles	Enregistrements sonores	164 427 heures	162 627 heures
Collection Lowy (Hebraica et Judaica)	27 879 articles	27 664 articles	Vidéos	116 123 heures	112 398 heures
Centre des ressources des employés	80 418 articles	77 741 articles	Art documentaire	Plus de 366 290 articles	357 130 articles
			Photographie	24 596 937 images	24 152 620 images
			Philatélie	Plus de 1 004 651 articles	Plus de 1 004 651 articles

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2005-2006

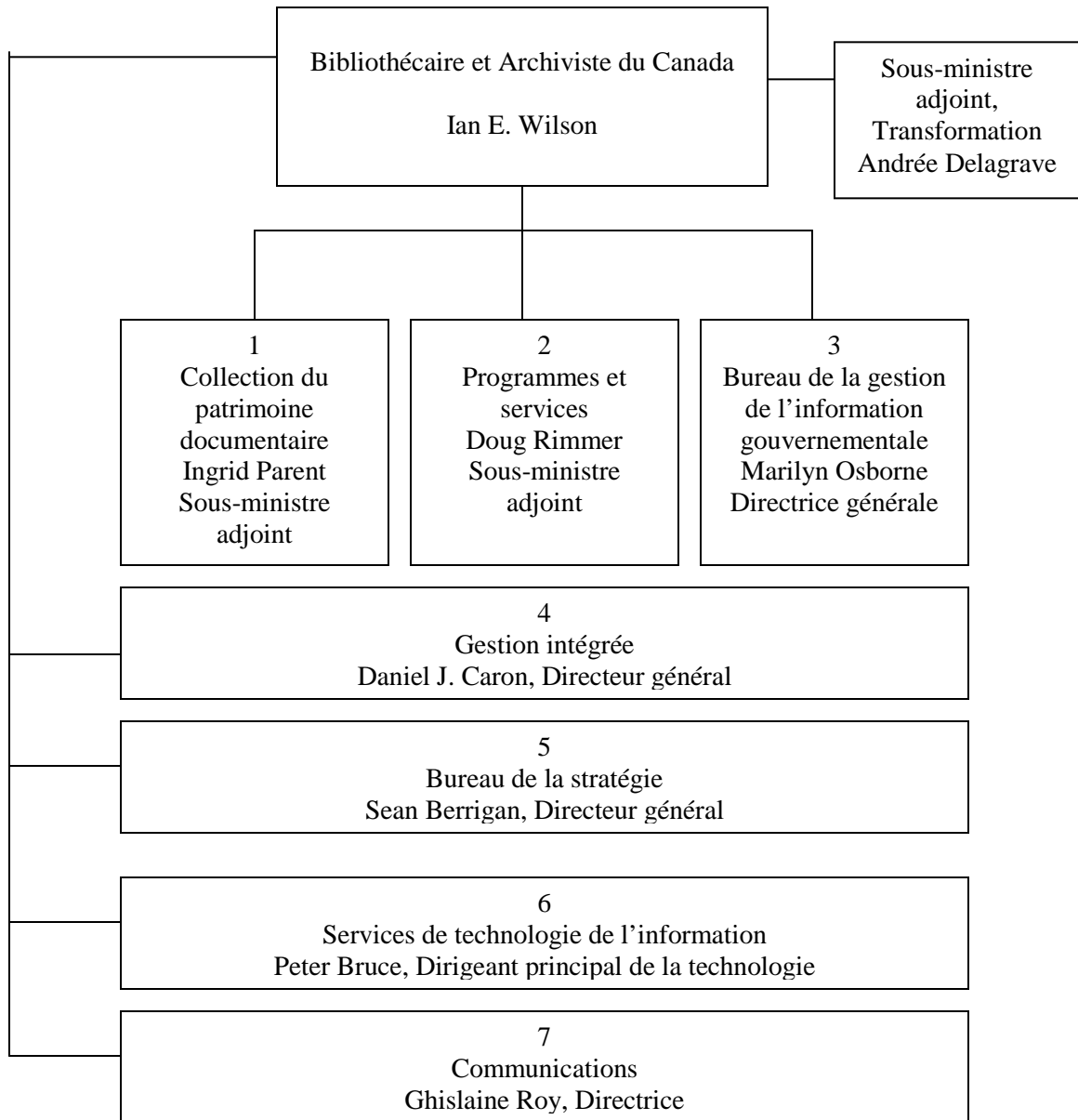
de Bibliothèque et Archives Canada.

Le présent document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III du budget supplémentaire : Rapport sur les plans et priorités*.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition des comptes indiquées dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il est fondé sur la structure de l'Architecture des activités des programmes, qui a été approuvée.
- Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats obtenus avec les ressources et les autorisations accordées.
- Il fait état de la situation financière d'après les dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Ian E. Wilson
Bibliothécaire et archiviste du Canada

Structure de l'organisme



1, 2 et 3 sont les secteurs opérationnels de Bibliothèque et Archives Canada. Ils reflètent notre mandat législatif et notre architecture d'activités de programme. Les résultats stratégiques correspondants sont les suivants :

1. Le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.
2. Le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.
3. L'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.

4, 5, 6 et 7 représentent des fonctions d'appui qui favorisent la coordination institutionnelle et garantissent la collaboration entre les éléments de la structure organisationnelle.

Tendances des dépenses prévues

Au cours de la période de planification, les dépenses prévues pour les activités des programmes actuels resteront constantes, soit environ 92 millions de dollars par an, à raison d'environ 73% de dépenses salariales, 25% de dépenses de fonctionnement et 2% de paiements de transfert.

Bibliothèque et Archives Canada aura droit à un budget supplémentaire pour les trois prochaines années pour financer la création du Musée du portrait du Canada et la construction d'un nouveau local pour entreposer et conserver le patrimoine cinématographique et photographique sur nitrate de cellulose et la construction d'un édifice temporaire pour loger les collections les plus en danger. De concert avec leurs partenaires, Bibliothèque et Archives Canada continue de mettre en œuvre une stratégie de logement à long terme.

Renseignements financiers

Tableau 1 : Dépenses prévues par Bibliothèque et Archives Canada et équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Développement de la collection	30 465	29 817	29 106	29 038
Description de la collection	15 195	14 700	14 492	14 492
Soin de la collection	17 933	16 487	15 923	15 923
Services	18 971	18 481	18 247	18 247
Programmes	2 512	2 413	2 374	2 374
Musée du portrait du Canada	159	157	157	157
Stratégies de gestion de l'information	1 685	1 794	1 768	1 768
Solutions en gestion de l'information	2 943	2 561	2 522	2 522
Services de gestion de l'information	6 895	6 934	6 830	6 830
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses (brutes)	96 758	93 344	91 419	91 351
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses (brutes)	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	297	450	450	450
Total du Budget principal des dépenses	96 461	92 894	90 969	90 901
<i>Rajustements :</i>				
Conventions collectives	1 413	1 793	1 683	1 429
Budgets supplémentaires des dépenses :				
Report de fonds	2 695	-	-	-
Traitement et conservation des documents personnels et politiques du très honorable Jean Chrétien	652	-	-	-
Transfert du ministère du Patrimoine canadien pour le programme Culture canadienne en ligne	5 479	-	-	-
Transfert au ministère du Patrimoine canadien pour les autorisations de dépenser liées à l'initiative de réaffectation à l'échelle du gouvernement	(500)	-	-	-
Affectations bloquées	(625)	-	-	-
La gestion de l'information gouvernementale	250	-	-	-

Tableau 1 : Dépenses prévues par Bibliothèque et Archives Canada et équivalents temps plein (suite)

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Locaux de l'administration centrale de Bibliothèque et Archives Canada à Place de la Cité	9 350	3 500	-	-
Transfert du ministère du Patrimoine canadien pour le projet intitulé « Réseau national pour un service équitable de bibliothèque pour les canadiens incapables de lire les imprimés »	40	-	-	-
Économies prévues sur les achats ¹	-	(110)	-	-
Cadre financier du Conseil du Trésor	-	53 283	6 300	6 300
<i>Total des rajustements</i>	<i>18 754</i>	<i>58 466</i>	<i>7 983</i>	<i>7 729</i>
Dépenses nettes prévues	115 215	151 360	98 952	98 630
Moins : Revenus non disponibles	10	10	10	10
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	40 523	39 935	39 929	39 923
Coût net du programme	155 728	191 285	138 871	138 543
Équivalents temps plein	1 151	1 152	1 151	1 150

¹ La réduction des dépenses prévues est attribuable aux économies associées à l'approvisionnement résultant de l'annonce du Budget 2005.

Tableau 2 : Programme par activité

2005-2006	Dépenses budgétaires					Total du Budget principal des dépenses	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Total des dépenses prévues
	Fonctionnement	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes			
Développement de la collection	29 817	-	29 817	-	29 817	29 817	2 130	31 947
Description de la collection	14 700	-	14 700	-	14 700	14 700	707	15 407
Soin de la collection	16 487	-	16 487	-	16 487	16 487	23 706	40 193
Services	16 705	1 776	18 481	450	18 031	18 031	919	18 950
Programmes	2 413	-	2 413	-	2 413	2 413	203	2 616
Musée du portrait du Canada	157	-	157	-	157	157	30 373	30 530
Stratégies de gestion de l'information	1 794	-	1 794	-	1 794	1 794	76	1 870
Solutions en gestion de l'information	2 561	-	2 561	-	2 561	2 561	105	2 666
Services de gestion de l'information	6 934	-	6 934	-	6 934	6 934	247	7 181
Total	91 568	1 776	93 344	450	92 894	92 894	58 466	151 360

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

2005-2006		(en milliers de dollars)	
Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Budget principal actuel	Budget précédent
50	Dépenses du programme	81 608	84 335
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	11 286	12 126
	Total pour l'organisme	92 894	96 461

Tableau 4 : Coût net du programme pour Bibliothèque et Archives Canada au cours de l'année budgétaire 2005-2006

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	151 360
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	35 359
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du trésor (hors les fonds renouvelables)	4 514
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	52
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	10
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	10
Coût net du programme en 2005-2006	191 285

Tableau 5 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
Services				
Frais de services	297	450	450	450
Total des recettes disponibles	297	450	450	450

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
Recettes diverses	10	10	10	10
Total des recettes non disponibles	10	10	10	10
Total des recettes disponibles et non disponibles	307	460	460	460

Tableau 6: Besoins de ressources par secteur pour 2005-2006

(en milliers de dollars)	Développement de la collection	Description de la collection	Soin de la collection	Services	Programmes	Musée du portrait du Canada	Stratégies de gestion de l'information	Solutions en gestion de l'information	Services de gestion de l'information	Total du Budget principal des dépenses
Collection du patrimoine documentaire	19 596	8 227	10 272	-	-	-	-	-	-	38 095
Programmes et Services	-	-	-	10 869	1 485	157	-	-	-	12 511
Bureau de gestion de l'information	-	-	-	-	-	-	1 176	1 633	4 460	7 269
Bureau de la stratégie	946	473	532	532	89	-	59	89	236	2 956
Services des technologies de l'information	3 174	2 949	2 251	3 198	267	-	178	267	713	12 997
Gestion intégrée	5 205	2 603	2 928	2 928	488	-	325	488	1 301	16 266
Communications	896	448	504	504	84	-	56	84	224	2 800
Total	29 817	14 700	16 487	18 031	2 413	157	1 794	2 561	6 934	92 894

Lois appliquées par le Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Le Bibliothécaire et Archiviste du Canada est le seul responsable de l'application de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, L.C. 2004, c. 11. Il a une responsabilité partagée à l'égard de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, c. A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, c. P-21.

Renseignements supplémentaires :

Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Renseignements généraux : (613) 995-5138
Numéro sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-800-578-7777
TTY : (613) 992-6969 ou 1-866-1699 (numéro sans frais au Canada)

Une version électronique du présent rapport est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.collectionscanada.ca>

Pour en savoir plus long sur le contenu du présent document, prière de communiquer avec :

Sean Berrigan
Directeur général
Bureau de la stratégie
Tél : (613) 947-0844
Télec. : (613) 996-7941
Courriel : sean.berrigan@lac-bac.gc.ca